



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 Élections provinciales Congé pour les élèves – travail pour les enseignants	2 Capsules préventives sur la sécurité routière dans les classes de 5 ^e et 6 ^e année animées par l'agent sociocommunaire Début de la campagne pour l'élection des membres du conseil d'élèves	3 Capsules préventives sur la sécurité routière dans les classes de 5 ^e et 6 ^e année animées par l'agent sociocommunaire	4 Première communication Capsules préventives sur la sécurité routière dans les classes de 5 ^e et 6 ^e année animées par l'agent sociocommunaire Portes Ouvertes Marguerite-de- Lajemmerais de 17h30 à 20h30	5 Portes ouvertes de Louis-Riel de 17h00 à 21h00
8 Congé - jour férié	9 Élection de notre conseil d'élèves 2018-2019 pour les 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année	10	11 Cross-Country pour les élèves du 3 ^e cycle Au parc Jean Drapeau	
15 Spectacle « Têtu le vent du nord » - École et les arts pour les classes de 3 ^e et 4 ^e année	16 Bibliothèque Groupe 33 (PM)	17 Congé pour les élèves – travail pour les enseignants Sortie aux pommes au SDG	18	19
22	23	24 Bibliothèque Groupe 14-24 Conférence pour les parents à l'école Guillaume- Couture : « 8 moyens efficaces pour réussir mon rôle de parent »	25 Activités Tandem Halloween pour les maternelles (AM/PM) Animations sur le théâtre d'ombre dans les classes de 3 ^e année	26 Activités Tandem Halloween pour les maternelles (AM)
29 Photo scolaire	30	31 HALLOWEEN		

En vrac

Élection de nouveaux membres au conseil d'établissement lors de l'assemblée annuelle des parents

Le 13 septembre dernier, les parents se sont présentés à l'assemblée annuelle des parents afin d'élire les membres du conseil d'établissement. Voici donc l'équipe 2018-2019 :

Parent

Jn-Rony Vincent	Pierre Paquette	Sébastien Veillet
Long Vu	Mely Cung	Ulysse Fortier-Gauthier

Substituts

Amélie Saint-Pierre	Nahanie Cloutier
Hisham Rachid	Claire Tamet

Équipe-école

Fabienne Groslier-Cauchy, directrice par intérim	Wafia Derbal, technicienne du service de garde par intérim
Manon Boisvert, enseignante	Naïma Belkhir, classe principale
Julie Sabourin, enseignante	Sylviane Cloutier / Isabelle Beauchesne, enseignantes
Lyne L'Heureux / enseignantes	

Communauté

Julie Hornez, directrice du Service des loisirs St-Fabien

Pour joindre le conseil d'établissement, vous pouvez écrire à l'adresse courriel suivante : stfabien.ce@csgm.qc.ca

Les rencontres auront lieu le mardi, à 18 h 30. Voici les dates de celles-ci :

- | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|----------------------------------|
| - 2 octobre 2018 | 20 novembre 2018 | 18 décembre 2018 (si nécessaire) |
| - 29 janvier 2019 | 26 février 2018(si nécessaire) | 26 mars 2019 |
| - 23 avril 2019(si nécessaire) | 21 mai 2019 | 4 juin 2019 |

Organisme de participation des parents (OPP)

Cette année encore, il y aura un OPP (organisme de participation de parents). Bienvenue à tous les parents qui désirent s'impliquer ! N'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse suivante : oppstfabien@gmail.com

Conférences pour les parents payées par le budget formation du Conseil d'établissement de Saint-Fabien et de Guillaume-Couture

Les conseils d'établissement se sont entendus pour utiliser leurs budgets de formation afin de vous offrir deux formations :

Mercredi 24 octobre de 19 h 00 à 20 h 30 : « 8 moyens efficaces pour réussir mon rôle de parent » Pour ne plus avoir à répéter, argumenter, menacer, crier, dans le gymnase de l'école Guillaume-Couture, au 6300 rue Albani.

Mercredi 21 novembre à 19 h 00 de 20 h 30: « Comment développer la confiance en soi et l'estime personnelle chez mon enfant ou adolescent » Pour l'amener à son plein épanouissement, dans le gymnase de l'école Saint-Fabien. Conférencière Vanessa Frenette

Les formations seront données par les conférenciers de l'organisme Communique. Pour en savoir plus : <http://www.commeunique.com/chroniques.html>

Participation à la campagne OPP - Écoles enracinées

L'école St-Fabien est fière de s'associer à *Équiterre* pour le déploiement d'une campagne éducative et de financement bien spéciale.

Cette année, nous participerons à la deuxième édition de la campagne *Écoles enracinées* qui vise à proposer des paniers de légumes biologiques cultivés et livrés par un producteur local à la communauté scolaire. Le fermier de la ferme des *Jardins du petit tremble* viendra nous livrer ces produits directement à l'école le 15 novembre prochain. **Pour chaque panier vendu, 6 \$ sera remis à l'OPP pour financer divers projets de l'école en lien avec le projet éducatif.**

Du matériel éducatif et ludique accompagne la campagne et est mis à la disposition des enseignants afin de sensibiliser les jeunes sur l'importance d'une alimentation saine, locale et écologique. Il est possible qu'une visite à la ferme des Jardins du petit tremble soit organisée pour certains groupes au printemps prochain (nous vous informerons ultérieurement).

Vous pourrez commander votre panier en ligne ou via le coupon qui vous a été remis par le sac d'école de votre enfant. La commande et paiement devront se faire d'ici le 2 novembre. Aussi il est possible de s'inscrire à un concours et courir la chance de gagner un appétissant panier rempli de légumes frais et biologiques de notre ferme.

Nous aurons besoin de parents pour coordonner la livraison et faire 2 kiosques d'inscription en octobre, ça vous intéresse : oppstfabien@gmail.com

Pour commander votre panier en ligne ou participer au concours :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdSuHDS9VThZp75vNh18HvZ1ywtVJ6cfwSGKiuW21LaqZWlw/iewform>

Pour découvrir la campagne Écoles enracinée, visionnez cette vidéo.

https://www.youtube.com/watch?time_continue=8&v=gq-oniP20Uc

Pour découvrir notre ferme associée, Jardins du petit tremble :

<https://lesjardinsdupetittrouble.net/>

Gagnants du concours « À l'école, ça marche ! »

Le grand prix étant une activité pour tous les élèves de l'école au centre d'escalade Horizon Rock. De plus, vendredi 5 octobre, Horizon Rock viendra porter les prix individuels gagnés par certains élèves. Félicitations à tous nos élèves marcheurs et à nos enseignants en éducation physique !

Sécurité aux abords de l'école

Lorsque vous déposez vos enfants le matin, merci d'être vigilants et d'adopter un mode de conduite responsable et sécuritaire en respectant les zones de débarcadère, les passages réservés aux piétons, les limites de vitesse et de ne pas pratiquer de virage en « U » devant l'école. Une présence policière sera visible au début du mois, près du bâtiment Bossuet.

Trottibus

Le Trottibus, l'autobus qui marche, de l'école St-Fabien est toujours à la recherche de 2 nouveaux parents bénévoles pour marcher avec les enfants le matin du nouveau pavillon, coin Bossuet et Turenne, vers l'école sur la rue De Renty. Parents, grands-parents ou retraités du quartier sont les bienvenus. Pour manifester votre intérêt, svp contactez Amélie Saint-Pierre, coordonnatrice du Trottibus à saintpierreorama@gmail.com. Merci

Retards

Les élèves **doivent être dans la cour d'école lorsque la cloche sonne, à 8 h 10**. Nous comprenons qu'il se peut que tous les groupes ne soient pas encore rentrés dans l'école lorsque vous arrivez. Cependant, le surveillant en poste fermera la porte à 8 h 10 et les élèves devront passer au secrétariat pour aller chercher un billet de retard. Merci d'arriver à l'heure pour ne pas pénaliser votre enfant.

Absence longue durée (pour voyage)

Veillez prendre note qu'il est très important que les élèves fréquentent à temps complet toutes les journées inscrites au calendrier scolaire. La fréquentation scolaire est directement reliée à la réussite de vos enfants. Si, malgré tout, votre enfant doit s'absenter, s.v.p., veuillez vous assurer de compléter le formulaire à cet effet en le demandant à l'enseignant de votre enfant afin que ce dernier soit avisé, de même que la secrétaire et la direction en donnant le motif de l'absence. Vous devez également savoir que les enseignants ne prépareront pas des travaux pour votre enfant, vous avez l'entière responsabilité de vous occuper de ses apprentissages scolaires.

Rappel sur la réglementation de la cour d'école

Les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent arriver dans la cour d'école **au plus tôt dix minutes avant le début des classes le matin, soit à 8 h et 5 minutes avant le début des classes l'après-midi, soit à 12 h 55**. Leur surveillance ne peut être assumée par les employés du service de garde; elle l'est par leurs enseignants qui vont dans la cour lors de ces deux périodes de temps. De plus, pour la sécurité des élèves, aucun parent ne doit entrer dans la cour d'école. Pas de chien dans la cour d'école s.v.p. Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter rapidement et doivent se diriger à la maison immédiatement à 15 h 25.



Retour en classe après la fermeture de l'école

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, un enfant qui ne fréquente pas le service de garde et qui a oublié son matériel dans la classe lorsque l'école est terminée ne peut pas demander aux éducatrices de laisser son groupe pour aller ouvrir le local. Aucun enfant ne sera autorisé à retourner dans sa classe après 15 h 30.

Lunch

Pour des raisons d'organisation, s.v.p., assurez-vous, chers parents, que votre enfant apporte son lunch le matin pour l'heure du dîner. Trop de parents reviennent à l'école porter les boîtes à lunch. Merci de votre collaboration!

Allergies alimentaires

La CSDM ne peut pas garantir un milieu sans allergènes. Afin de réduire les risques d'exposition accidentelle, la CSDM a mis en place une procédure et des mesures d'urgence pour uniformiser les interventions dans nos établissements.

Nous visons à conscientiser l'ensemble des élèves à l'importance de prévenir les risques liés aux allergies alimentaires. Nous demandons également aux parents leur collaboration afin de ne pas inclure dans la boîte à lunch de leurs enfants des aliments contenant des noix et des arachides, deux des allergènes les plus courants. Votre collaboration nous aide à réduire les risques d'exposition à ces deux principaux allergènes.

Responsabilités des parents

Si votre enfant est allergique, vous devez :

1. Informer l'école que votre enfant souffre d'une allergie alimentaire
2. Remplir la fiche santé envoyée par l'école en début d'année
3. Fournir un, idéalement deux, auto-injecteur à l'école, afin que les intervenants puissent agir si votre enfant a un choc anaphylactique. Les auto-injecteurs doivent être remplacés avant la date d'expiration s'ils n'ont pas été utilisés.

Pour la protection de votre enfant, il est recommandé de lui enseigner à ne pas échanger ou accepter d'aliments lorsqu'il est à l'école. En grandissant, les enfants peuvent apprendre à lire les étiquettes nutritionnelles, afin de varier leur alimentation en toute sécurité.

Allergies Québec recommande le port de l'auto-injecteur par tout élève en âge de le faire, c'est-à-dire capable d'en comprendre l'utilisation. Elle suggère également que l'élève allergique porte une pièce d'identité médicale (comme un bracelet) signalant clairement ses allergies.

Pédiculose - poux

C'est le temps de l'année où il est important de rappeler à vos enfants de ne pas partager les chapeaux tant sur la rue que dans la cour d'école. Il faut aussi s'assurer que les cheveux des filles soient attachés lorsqu'elles sont à l'école. Les câlins peuvent également être propices à l'échange de petites bestioles, parlez-en à vos enfants, nous en ferons tout autant.

Photo scolaire

Veillez prendre note que la photo scolaire se prendra **le 29 octobre**, n'oubliez pas d'habiller vos enfants en conséquence. Le photographe retenu par le conseil d'établissement pour l'année 2018-2019 s'appelle La boîte blanche. Pour de plus amples informations : <http://www.boiteblanche.com/>

Halloween et Tirelires Leucan

Nous enverrons une lettre dans les prochaines semaines pour vous informer du déroulement de la journée du 31 octobre prochain, jour de l'Halloween et une autre concernant la campagne des *Tirelires Leucan*.

Élections du Conseil des élèves 2018-2019

La campagne électorale à l'école Saint-Fabien débutera le 2 octobre prochain, pour les enfants de 4e année et du 3e cycle. Les élections scolaires, quant à elle, auront lieu le 9 octobre prochain, en avant-midi. La première réunion du conseil d'élèves de l'école Saint-Fabien aura lieu le 10 octobre prochain, à l'Annexe. Nous sommes persuadés que de superbes idées seront proposées de la part des enfants.

Languettes de canettes, attaches de pain et attaches de lait

Les élèves du groupe 53 ont le plaisir de vous annoncer qu'ils reprendront en main le projet de ramassage des goupilles et des attaches de pain. En effet, ils font appel à votre collaboration pour ramasser ces dernières en grande quantité. Leur enseignante ira régulièrement à l'école Saint-Fabien pour apporter le tout à l'Annexe. Voici un lien où vous apprendrez plus sur ce projet: <http://www.fondationhmr.ca/fr/nouvelles/actualites/merci-un-heros-pour-les-jeunes-patients/>. Les élèves du groupe 53, leur enseignante ainsi que les petits patients en néonatalogie et en pédiatrie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont vous remercient de votre précieuse collaboration!

Procédure de l'accueil au service de garde

Au moment de venir chercher votre enfant au service de garde, nous vous demandons de signer une feuille indiquant votre départ avec l'enfant. Cette procédure a été mise en place pour deux principales raisons. La première, c'est un outil qui permet de centraliser l'ensemble des départs de tous les enfants et ces listes nous sont utiles en cas d'évacuation d'urgence afin de vérifier qui est vraiment parti ou non. La deuxième, cela libère les éducatrices du cartable qu'elle traînait dans leurs mains en tout temps à l'extérieur. Cela favorise une plus grande disponibilité aux enfants. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience dans cet ajustement pour tous. Nous tentons d'améliorer la situation.

Mercredi ateliers – service de garde

Veuillez prendre note qu'à tous les mercredis, du 14 novembre au 19 décembre 2018, les éducatrices organisent des ateliers de 16 h à 17 h. L'information vous sera envoyée par courriel sous peu.

Absence au service de dîner et au service de garde

Afin d'assurer un meilleur encadrement, nous souhaitons votre collaboration au moment où votre enfant s'absente pour l'une ou l'autre des périodes du service de garde ou du dîner. Lorsque nous ne recevons pas de confirmation de la part des parents, nous recherchons l'enfant absent. Afin d'éviter toute confusion ou recherche inutile, il serait apprécié de recevoir une confirmation de votre part lorsque votre enfant est absent.

Journée pédagogique jeudi 17 octobre 2018

Sortie au potager Mont Rouge <http://pmrhaltegourmande.ca>

Activité de 10h00 à 14h30

Départ du service de garde : 8h45

Départ du site : 14h40

Navette pédestre annexe Bossuet

Les éducatrices quittent l'école Saint-Fabien à 7 h 55, les élèves qui arrivent en retard doivent être accompagnés par leurs parents jusqu'à Bossuet. Si l'enfant arrive en retard seul à l'école après le départ de la navette, un appel sera fait au parent pour venir le conduire à Bossuet.

Fabienne Groslier-Cauchy
Directrice par intérim

